

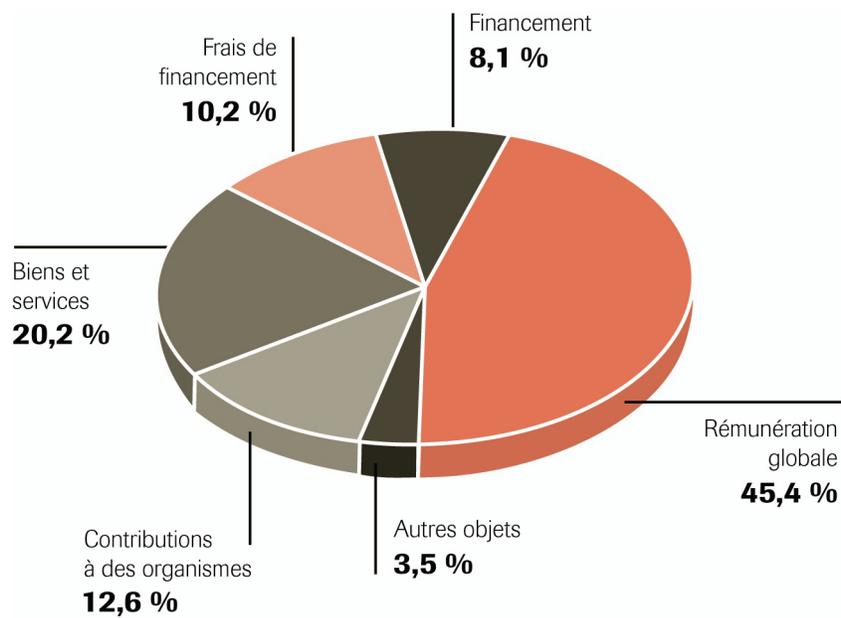
# **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**



**L'ANALYSE DES CHARGES ET DU FINANCEMENT PAR OBJETS**

La présentation des charges par objets, conformément aux normes du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* définies par le ministère des Affaires municipales et des Régions, fournit une information sur la nature économique des biens et services acquis et du financement.

**Graphique 4**  
**Charges par objets**



**Tableau 14**  
**Analyse des charges et du financement par objets**

(en milliers de dollars)

	<b>Comparatif 2008</b>	<b>Budget 2009</b>	<b>Écart en %</b>
<b>Charges</b>			
Rémunération			
- élus	9 434,8	9 598,9	1,7
- employés	1 367 742,3	1 392 111,5	1,8
	1 377 177,1	1 401 710,4	1,8
Cotisations de l'employeur	414 294,1	447 774,2	8,1
	1 791 471,2	1 849 484,6	3,2
Transport et communication	40 473,0	44 516,0	10,0
Services professionnels			
- honoraires professionnels	70 898,7	77 178,6	8,9
Services techniques et autres	251 354,7	265 929,4	5,8
Location, entretien et réparation			
- location	90 788,4	87 368,8	(3,8)
- entretien et réparation	80 021,3	83 597,2	4,5
	170 809,7	170 966,0	0,1
Biens non durables			
- fourniture de services publics	86 495,3	87 019,4	0,6
- autres biens non durables	142 406,1	148 690,6	4,4
	228 901,4	235 710,0	3,0
Biens durables	11 444,8	28 047,0	145,1
Frais de financement			
- intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge :			
- de la municipalité	268 989,4	276 167,6	2,7
- des autres organismes municipaux	0,0	139,8	-
- des gouvernements du Québec et du Canada	93 863,1	78 772,6	(16,1)
- des tiers	51 517,0	54 017,1	4,9
- autres frais de financement	1 414,5	1 416,1	0,1
	415 784,0	410 513,2	(1,3)
Contributions à des organismes			
- organismes municipaux			
- répartition des dépenses	27 313,6	30 913,6	13,2
- autres	335 698,3	356 276,5	6,1
- organismes gouvernementaux	47 186,2	48 645,5	3,1
- villes reconstituées	14 271,1	1 565,2	(89,0)
- autres organismes	70 277,9	76 972,9	9,5
	494 747,1	514 373,7	4,0
Autres objets			
- créances douteuses ou irrécouvrables	18 011,6	7 333,6	(59,3)
- autres	129 926,8	136 409,2	5,0
	147 938,4	143 742,8	(2,8)
<b>Total des charges</b>	<b>3 623 823,0</b>	<b>3 740 461,3</b>	<b>3,2</b>
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0,0	(15 000,0)	-
Remboursement de la dette à long terme	344 703,7	345 264,1	0,2
<b>Total du financement</b>	<b>344 703,7</b>	<b>330 264,1</b>	<b>(4,2)</b>
<b>Total des charges et du financement</b>	<b>3 968 526,7</b>	<b>4 070 725,4</b>	<b>2,6</b>

### La rémunération

En 2009, la rémunération globale s'élève à 1 849,5 M\$, soit une hausse de 58 M\$ par rapport au comparatif de 2008, hausse attribuable à une augmentation de 24,5 M\$ de la rémunération et de 33,5 M\$ des cotisations de l'employeur.

Pour la rémunération, l'écart de 24,5 M\$ s'explique principalement par :

- l'indexation des salaires et le rajustement des échelles salariales;
- l'attrition d'employés dans le cadre du programme de gestion de la sécurité du revenu;
- un apport à la gestion de l'eau.

Les principaux rajustements relatifs aux cotisations de l'employeur sont :

- une augmentation de 8,6 M\$ des charges sociales et des avantages sociaux;
- une hausse de 24,9 M\$ des frais des régimes de retraite, incluant les services courants et une somme pour pallier aux fluctuations des marchés financiers.

### Les autres objets de dépenses

Cette rubrique regroupe les éléments suivants : « Transport et communication », « Services professionnels, techniques et autres », « Location, entretien et réparation », « Biens non durables », « Biens durables », « Contributions à des organismes » et « Autres objets ».

Le budget associé au poste de « Transport et communication » montre une hausse de 4 M\$ qui s'explique principalement par :

- un ajout de 2,1 M\$ pour les élections de 2009;
- la mise en place d'un plan de communication pour le programme de gestion des matières recyclables, un investissement de 1,3 M\$;
- un ajout de 0,6 M\$ pour la mise à niveau des budgets des communications et du transport.

L'augmentation de 20,9 M\$ des charges des « Services professionnels, techniques et autres » s'explique notamment par :

- une budgétisation de 5,5 M\$ pour les élections de 2009;
- un ajout de 10 M\$ pour les services de collecte, transport et élimination des déchets ainsi que pour les contrats de déneigement;
- un ajout de crédits de 0,4 M\$ pour améliorer les services de protection et de sécurité sur le mont Royal;
- une somme de 0,5 M\$ allouée aux services de premiers répondants;
- un montant de 2,7 M\$ consacré à l'amélioration des opérations de déneigement.

Le poste « Biens non durables » augmente de 6,8 M\$, une hausse causée principalement par :

- la hausse des coûts de l'énergie, estimée à 3,5 M\$;
- la mise à niveau du budget destiné à l'acquisition d'uniformes de pompiers, du budget de pièces et accessoires et du budget de fournitures de bureau.

Le budget destiné aux « Biens durables » augmente de 16,6 M\$, principalement en prévision de l'achat de bacs de recyclage, une dépense de 15 M\$.

La rubrique « Contributions à des organismes », qui comprend les sommes versées à plusieurs partenaires, augmente de 19,6 M\$, ce qui s'explique par les variations suivantes :

- une augmentation de la contribution à la Société de transport de Montréal (STM) de 22 M\$, à la CMM de 3,6 M\$ et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) de 2,7 M\$;
- une baisse des contributions aux villes liées de 12,7 M\$, principalement causée par le transfert de compétences résultant de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (projet de loi 22);
- un rajustement de la contribution à certains partenaires comme la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts du Canada et les sociétés de développement commercial (SDC).

La baisse de 4,2 M\$ du poste « Autres objets de dépenses » est attribuable notamment à :

- un rajustement à la baisse de la provision pour mauvaises créances de 10,7 M\$;
- une réduction de frais de 8,6 M\$, conséquemment à la fermeture du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM);
- l'achat de compteurs d'eau pour les immeubles institutionnels, commerciaux et industriels (ICI), pour un montant de 13 M\$;
- un ajout de 1 M\$ à la lutte contre la violence conjugale;
- une injection de 1,7 M\$ pour les dépenses d'élections.

### **Les frais de financement**

Les frais de financement regroupent les intérêts et autres frais relatifs au financement des activités municipales.

Au budget de 2009, les frais de financement affichent une diminution de 5,3 M\$ par rapport au comparatif de 2008. Cet écart est la conséquence de deux variations, soit une hausse attribuable aux emprunts, dont 7,1 M\$ pour la gestion de l'eau, et une baisse des frais d'intérêts lors du refinancement d'autres emprunts.

### **Financement à long terme des activités de fonctionnement**

Ce poste représente le financement à long terme des activités de fonctionnement. Le budget est associé à l'achat de bacs de recyclage, lesquels sont financés par emprunts pour un montant de 15 M\$.

### **Remboursement de la dette à long terme**

Le remboursement de la dette à long terme comprend la dépense de remboursement de capital et la dépense relative aux contributions aux fonds d'amortissement. L'écart de 560,4 \$ ou 0,2 %, comparativement à 2008, reflète l'impact de la hausse des emprunts, celle-ci étant atténuée par l'échéance de certaines autres dettes.

## LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Le tableau ci-dessous présente les principales composantes de la masse salariale, soit la rémunération et les contributions de l'employeur. Ces dernières comprennent la contribution de la Ville aux différents régimes étatiques (charges sociales), tels la Régie des rentes, le Régime québécois d'assurance parentale et l'assurance-emploi, ainsi que les différents avantages sociaux, tels les régimes de retraite et les assurances collectives.

En 2009, la rémunération globale s'élève à 1 849 484,6 \$, soit à 45,4 % du budget global des dépenses de la Ville. Il s'agit d'une hausse d'environ 58 M\$ par rapport au comparatif de 2008. La rémunération progresse de 1,8 % alors que les cotisations de l'employeur augmentent de 8,1 %.

**Tableau 15**  
**Composantes de la masse salariale**

(en milliers de dollars)

	Budget 2009	Part relative
<b>Rémunération</b>	<b>1 401 710,4</b>	<b>75,8 %</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>152 205,1</b>	<b>8,2 %</b>
<b>Avantages sociaux</b>		
Régimes de retraite (services courants)	166 363,5	9,0 %
Autres dépenses relatives aux régimes de retraite	51 155,2	2,8 %
Assurances collectives	73 825,8	4,0 %
Autres avantages	4 224,6	0,2 %
	<b>295 569,1</b>	<b>16,0 %</b>
<b>Total</b>	<b>1 849 484,6</b>	<b>100,0 %</b>

Sur le plan de la rémunération, les principaux rajustements de la rémunération globale sont :

- une augmentation de plus de 24,2 M\$ provenant principalement des indexations salariales des employés;
- une augmentation de 8,5 M\$ attribuable aux progressions des employés dans leurs échelles salariales;
- une baisse d'environ 8,2 M\$ découlant de l'entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec relativement au transfert à celui-ci de la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal.

En ce qui concerne les cotisations de l'employeur, les principaux rajustements de la rémunération globale sont :

- une augmentation de 8,6 M\$ des charges sociales et des avantages sociaux découlant des éléments mentionnés ci-dessus à titre de rémunération;

- une augmentation de 13,1 M\$ du budget des services courants liés aux régimes de retraite, principalement pour les policiers et les pompiers, conséquemment à de nouvelles évaluations actuarielles;
- une augmentation de 11,8 M\$ des dépenses relatives aux régimes de retraite, principalement pour pallier aux fluctuations des marchés financiers.

**Tableau 16**

**Analyse de la rémunération et des cotisations de l'employeur**

(en milliers de dollars)

	Structures autorisées	Rémunération	Cotisations de l'employeur		Total de la rémunération globale
			Avantages sociaux	Charges sociales	
			000 \$	000 \$	
	a-p.	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
Élus	105,0	9 598,9	2 683,5	793,6	13 076,0
Cadres et contremaîtres	2 000,8	186 431,2	49 225,8	17 763,0	253 420,0
Professionnels et cols blancs	7 447,8	416 746,9	91 311,0	50 580,6	558 638,5
Cols bleus	4 520,3	241 181,7	57 873,4	31 967,1	331 022,2
Policiers	4 446,8	339 255,3	46 003,8	30 014,9	415 274,0
Pompiers	2 287,8	177 236,8	44 245,8	17 192,8	238 675,4
Préposés aux traverses d'écoliers	224,4	5 944,0	0,0	640,2	6 584,2
<b>Total</b>	<b>21 032,9</b>	<b>1 376 394,8</b>	<b>291 343,3</b>	<b>148 952,2</b>	<b>1 816 690,3</b>
Sécurité du revenu <sup>1</sup>		25 315,6	4 225,8	3 252,9	32 794,3
<b>Total</b>	<b>21 032,9</b>	<b>1 401 710,4</b>	<b>295 569,1</b>	<b>152 205,1</b>	<b>1 849 484,6</b>

<sup>1</sup> Depuis 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal est assurée par le gouvernement du Québec. Le personnel de ce secteur qui demeure à l'emploi de la Ville de Montréal est prêté au gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ces employés ne font pas partie de la structure de l'effectif de la Ville de Montréal, mais leur rémunération apparaît dans le budget des dépenses.

## **LA VARIATION DE L'FFECTIF**

En 2009, la structure autorisée au budget de fonctionnement s'élève à 21 032,9 années-personnes, ce qui représente une hausse nette de 66,1 années-personnes par rapport au comparatif 2008.

Cette variation provient d'une réduction de 188,7 postes à la suite de différents réaménagements et réorganisations du travail, ce qui porte à 799,9 la réduction totale par rapport à l'objectif initial de réduction de 1000 qui sera atteint le 31 décembre 2009. Par ailleurs, 254,8 postes ont été créés dans essentiellement deux secteurs de priorités de l'administration municipale, soit les infrastructures et la sécurité.

### **Variation de l'effectif en arrondissements**

L'effectif des arrondissements est diminué de 106,9 années-personnes résultant de l'effort de réduction déployé en lien avec l'objectif de réduction de 1000 et augmente par ailleurs de 53,6 années-personnes pour supporter les efforts de l'administration municipale dans trois secteurs prioritaires, soit les bibliothèques, la propreté et la sécurité (marquage et signalisation). La variation nette pour les arrondissements est une diminution 53,3 années-personnes.

### **Variation de l'effectif dans les services centraux et autres postes budgétaires**

L'effectif des services centraux est diminué de 81,8 années-personnes résultant de l'effort de réduction déployé en lien avec l'objectif de réduction de 1000 et augmente par ailleurs de 201,2 années-personnes pour supporter les efforts de l'administration municipale dans deux secteurs prioritaires, soit les infrastructures (eau, plan de transport) et la sécurité (police dans le métro, lutte aux gangs de rue et schéma de couverture de risques). La variation nette pour les services est une augmentation 119,4 années-personnes.

## Tableau 17.1

### Effectif réparti selon la structure organisationnelle – cumulatif 2006-2009

(en années-personnes)

	Comparatif 2006 <sup>2</sup>	Dossiers prioritaires et ajustements	Réduction d'effectif	Budget 2009
<b>Arrondissements</b>				
Ahuntsic-Cartierville	396,2	24,5	(34,2)	386,5
Anjou	214,3	4,0	(10,7)	207,6
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	493,5	19,0	(29,6)	482,9
Lachine	266,0	1,0	(13,5)	253,5
LaSalle	307,2	12,9	1,0	321,1
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	97,0	2,9	(3,6)	96,3
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	538,9	8,2	(41,5)	505,6
Montréal-Nord	348,6	19,1	(20,6)	347,1
Outremont	105,5	-	(6,0)	99,5
Pierrefonds-Roxboro	279,5	-	(20,2)	259,3
Plateau-Mont-Royal	421,5	8,9	(27,6)	402,8
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	401,6	14,8	(24,6)	391,8
Rosemont–La Petite-Patrie	538,4	50,3	(29,7)	559,0
Saint-Laurent	546,7	21,5	(37,8)	530,4
Saint-Léonard	298,0	1,0	(22,5)	276,5
Sud-Ouest	396,1	23,7	(20,1)	399,7
Verdun	319,5	2,0	(24,0)	297,5
Ville-Marie	536,5	15,3	(32,3)	519,5
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	448,5	7,8	(34,2)	422,1
<b>Total des arrondissements</b>	<b>6 953,5</b>	<b>236,9</b>	<b>(431,7)</b>	<b>6 758,7</b>
<b>Services centraux</b>				
Direction générale	23,0	-	(2,0)	21,0
Affaires corporatives	1 528,8	39,7	(102,9)	1 465,6
Capital humain	131,9	8,0	(22,9)	117,0
Commission de la fonction publique	6,0	-	-	6,0
Commission des services électriques	110,0	8,0	-	118,0
Communications et relations avec les citoyens	173,4	(15,0)	(24,2)	134,2
Développement culturel, Qualité du milieu de vie et Diversité ethnoculturelle <sup>1</sup>	1 821,1	(857,2)	(72,3)	891,6
Direction des systèmes d'information	364,5	36,5	(2,5)	398,5
Finances	485,8	55,0	(54,8)	486,0
Infrastructures, Transport et Environnement	1 123,6	92,5	(10,6)	1 205,5
Mise en valeur du territoire et du patrimoine	778,1	12,9	(52,1)	738,9
Police	5 582,6	358,8	(21,0)	5 920,4
Secrétariat de liaison	-	4,0	-	4,0
Sécurité incendie	2 663,2	41,8	1,0	2 706,0
Vérificateur général	35,0	1,0	-	36,0
<b>Total des services centraux</b>	<b>14 827,0</b>	<b>(214,0)</b>	<b>(364,3)</b>	<b>14 248,7</b>
<b>Autres postes budgétaires<sup>1,2</sup></b>	<b>-</b>	<b>29,4</b>	<b>(3,9)</b>	<b>25,5</b>
<b>Total</b>	<b>21 780,5</b>	<b>52,3</b>	<b>(799,9)</b>	<b>21 032,9</b>

**Tableau 17.2**  
**Effectif réparti selon la structure organisationnelle**  
*(en années-personnes)*

	Comparatif 2008	Dossiers prioritaires et ajustements <sup>1</sup>	Réduction de l'effectif	Budget 2009
<b>Arrondissements</b>				
Ahuntsic-Cartierville	376,0	5,1	5,4	386,5
Anjou	208,4	4,0	(4,8)	207,6
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	489,0	6,4	(12,5)	482,9
Lachine	254,3	0,0	(0,8)	253,5
LaSalle	318,1	0,0	3,0	321,1
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	94,3	2,0	0,0	96,3
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	538,2	4,0	(36,6)	505,6
Montréal-Nord	352,1	0,0	(5,0)	347,1
Outremont	101,5	0,0	(2,0)	99,5
Pierrefonds-Roxboro	261,7	0,0	(2,4)	259,3
Plateau-Mont-Royal	409,5	0,0	(6,7)	402,8
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	395,5	3,3	(7,0)	391,8
Rosemont–La Petite-Patrie	552,4	19,1	(12,5)	559,0
Saint-Laurent	531,4	0,0	(1,0)	530,4
Saint-Léonard	284,5	1,0	(9,0)	276,5
Sud-Ouest	396,0	6,7	(3,0)	399,7
Verdun	299,5	0,0	(2,0)	297,5
Ville-Marie	525,5	2,0	(8,0)	519,5
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	424,1	0,0	(2,0)	422,1
<b>Total des arrondissements</b>	<b>6 812,0</b>	<b>53,6</b>	<b>(106,9)</b>	<b>6 758,7</b>
<b>Services centraux</b>				
Direction générale	19,0	2,0	0,0	21,0
Affaires corporatives	1 483,8	9,0	(27,2)	1 465,6
Capital humain	117,0	0,0	0,0	117,0
Commission de la fonction publique	6,0	0,0	0,0	6,0
Commission des services électriques	117,0	1,0	0,0	118,0
Communications et relations avec les citoyens	136,2	0,0	(2,0)	134,2
Développement culturel, Qualité du milieu de vie et Diversité ethnoculturelle	892,3	0,5	(1,2)	891,6
Direction des systèmes d'information	401,0	0,0	(2,5)	398,5
Finances	497,5	1,0	(12,5)	486,0
Infrastructures, Transport et Environnement	1 174,2	40,5	(9,2)	1 205,5
Mise en valeur du territoire et du patrimoine	774,5	(11,4)	(24,2)	738,9
Police	5 800,1	123,3	(3,0)	5 920,4
Secrétariat de liaison	0,0	4,0	0,0	4,0
Sécurité incendie	2 674,7	31,3	0,0	2 706,0
Vérificateur général	36,0	0,0	0,0	36,0
<b>Total des services centraux</b>	<b>14 129,3</b>	<b>201,2</b>	<b>(81,8)</b>	<b>14 248,7</b>
<b>Autres postes budgétaires<sup>1 2</sup></b>	<b>25,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>25,5</b>
<b>Total</b>	<b>20 966,8</b>	<b>254,8</b>	<b>(188,7)</b>	<b>21 032,9</b>
<b>Cumulatif 2006-2009</b>	<b>21 780,5</b>	<b>52,3</b>	<b>(799,9)</b>	<b>21 032,9</b>

### Notes relatives au tableau 17.1 :

- <sup>1</sup> La réduction de l'effectif est principalement associée à l'entente liée à la gestion des activités de la sécurité du revenu, laquelle est assumée par le gouvernement du Québec contre une compensation financière
- <sup>2</sup> L'effectif de 2006 a été redressé afin de le rendre comparable à celui de 2009. Ces redressements tiennent compte principalement des activités dont les budgets existaient en 2006 sans équivalent en personnes-années telles que les usines d'eau potable et certaines opérations associées aux projets de développement.

### Notes relatives au tableau 17.2 :

- <sup>1</sup> Cette rubrique comporte notamment les postes affectés à des projets prioritaires dans les arrondissements, dont des activités liées aux bibliothèques et à la propreté. Dans les services centraux, il s'agit, entre autres, d'activités relatives à la sécurité dans le métro, aux gangs de rue, à la gestion de l'eau par l'embauche d'ingénieurs et d'agents techniques ainsi qu'au schéma de couverture de risques.
- <sup>2</sup> L'effectif présenté sous cette rubrique est lié au projet e-Cité/311.

#### Autres notes :

- Depuis 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal est assumée par le gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ainsi, les crédits budgétaires de 2009 comprennent une rémunération équivalente à 492,0 années-personnes.
- Ces structures autorisées ne représentent que les années-personnes financées à même le budget de fonctionnement.
- Lorsqu'une activité est réalisée pour le compte de plusieurs unités, l'ensemble du budget de dépenses est ventilé entre les intervenants. Toutefois les employés qui réalisent l'activité sont tous présentés au budget du fournisseur de service. Par exemple, l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie a à même sa structure 148,8 a-p. qui réalisent les travaux de marquage et signalisation pour l'ensemble du territoire de l'ex-ville de Montréal.